



No de résolution  
ou annotation



**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE DANVILLE**

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée ordinaire des membres du Conseil de la Ville de Danville, tenue le 6 avril 2020 à 19 h 05, à la salle du Conseil sise au 150, rue Water à Danville.

**SONT PRÉSENTS PHYSIQUEMENT DANS LA SALLE DU CONSEIL :**

Maire : Monsieur Michel Plourde  
Conseiller #4: Monsieur Jean-Guy Laroche

**SONT PRÉSENTS PAR VOIE DE WEB CONFÉRENCE EN RAISON DU DÉCRET SANITAIRE NUMÉRO 177-2020 DU 13 MARS 2020 DÉCLARANT L'ÉTAT D'URGENCE EN RAISON DU COVID-19 :**

Conseiller #1 : Madame Ginette Pinard  
Conseiller #2: Monsieur Jean-Guy Dionne  
Conseiller #3 : Monsieur Simon Chênevert  
Conseiller #5: Monsieur Daniel Pitre  
Conseiller #6: Madame Nathalie Boissé

Est également présente physiquement dans la salle du conseil, la directrice générale et secrétaire-trésorière: M<sup>e</sup> Josée Vendette

Tous les membres du Conseil présents physiquement ou identifiés individuellement par voie téléphonique forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, Maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée et sont autorisés à prendre part aux débats, à délibérer et à voter en transmettant leurs intentions à la directrice générale qui assure le suivi avec les membres du conseil assistant par voie téléphonique et communique leurs positions au Maire, monsieur Michel Plourde.

L'assemblée publique est enregistrée et diffusée en direct sur les sites Facebook de la Ville de Danville et de Canal Info +. L'enregistrement de la séance sera publié sur le site web de la Ville de Danville.

En raison des dispositions de ce décret, aucune personne du public n'assiste à la séance du conseil municipal et la séance est tenue à huis clos.

**MOT D'OUVERTURE**

Le maire, monsieur Michel Plourde, prononce l'ouverture de l'assemblée.

**BONS COUPS DU MOIS:**

113-2020

**1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du Conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées à la *Loi sur les Cités et Villes*;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne,  
Appuyée par madame Nathalie Boissé,  
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé :

L'ordre du jour se lit comme suit :

**MOT D'OUVERTURE :**

Mise au point sur le COVID-19 par monsieur le Maire, Michel Plourde



No de résolution  
ou annotation

BONS COUPS DU MOIS :

- 1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2.0 PROCÈS-VERBAUX
- 2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 décembre 2019 **Annexe 2.1**
- 2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 décembre 2010 **Annexe 2.2**
- 2.3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée d'adoption du budget 2020 – 16 décembre 2020 **Annexe 2.3**
- 3.0 ADMINISTRATION FINANCE
- 3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 3 avril 2020 **Annexe 3.1**
- 3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 3 avril 2020 **Annexe 3.2**
- 3.3 Règlement numéro 208-2020 créant une réserve financière à des fins de renouvellement des véhicules de la Ville de Danville – Avis de motion **Annexe 3.3**
- 3.4 Règlement numéro 209-2020 créant une réserve financière à des fins d'acquisition, d'entretien et d'amélioration des bâtiments de la Ville de Danville – Avis de motion **Annexe 3.4**
- 4.0 ADMINISTRATION DIVERS
- 5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES
- 5.1 Lettre d'entente – Employés municipaux – Mesures COVID-19 – Autorisation de signature **Annexe 5.1**
- 5.2 MAMH – Intervention – Relation de travail – Mandat – Autorisation **Annexe 5.2**
- 5.3 Morency avocats – Formation à l'intention des membres du conseil – Autorisation **Annexe 5.3**

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

- 6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU
- 7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS
- 7.1 Domaine Plourde – Attribution des numéros civiques – Information **Annexe 7.1**
- 7.2 Rapport des permis émis pour le mois de mars 2020 **Annexe 7.2**
- 8.0 SERVICE INCENDIE
- 8.1 Rapport mensuel – Mars 2020 **Annexe 8.1**
- 8.2 Évènements d'encouragement par les pompiers - Information
- 9.0 DEMANDES DIVERSES
- 9.1 Corporation de développement de l'Étang Burbank – Entreposage de biens – Autorisation **Annexe 9.1**

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)


- 10.0 CORRESPONDANCE
- 10.1 Correspondance en lien avec le COVID-19 transmise au fur et à mesure aux élus
- 10.2 Info-lettre quotidienne du député Alain Rayes
- 10.3 MRC des Sources – Un virage réussi
- 11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL
- 11.1 Rapport de madame Ginette Pinard
- 11.2 Rapport de monsieur Simon Chênevert
- 11.3 Rapport de monsieur Daniel Pitre
- 11.4 Rapport de monsieur Jean-Guy Dionne
- 12.0 VARIA
- 13.0 ÉVÈNEMENTS À VENIR
- 13.1 Prochaine assemblée régulière : Mercredi, le 22 avril 2020 à 19 heures


QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)


MOT DE FERMETURE


LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE/LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE


ADOPTÉE

 No de résolution ou annotation  <b>114-2020</b>	<p><b>2.0 PROCÈS-VERBAUX</b></p> <p><b>2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 décembre 2019</b></p> <p>CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 décembre 2019;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 décembre 2019 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<b>115-2020</b>	<p><b>2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 décembre 2019</b></p> <p>CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 décembre 2019;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 décembre 2019 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<b>116-2020</b>	<p><b>2.3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée d'adoption du budget 2020 tenue le 16 décembre 2019</b></p> <p>CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de l'assemblée d'adoption du budget 2020 tenue le 16 décembre 2019;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée d'adoption du budget 2020 tenue le 16 décembre 2019 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.</p> <p>Le communiqué de presse du budget 2020 de la Ville de Danville est joint en annexe pour faire partie intégrante du présent procès-verbal.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p><b>3.0 ADMINISTRATION FINANCE</b></p>
<b>117-2020</b>	<p><b>3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 3 avril 2020</b></p> <p>CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer transmise aux membres du Conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre; Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER la liste des comptes à payer telle que soumise au montant de 209 577.11 \$ et d'autoriser le paiement des comptes par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<b>118-2020</b>	<p><b>3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 3 avril 2020</b></p> <p>CONSIDÉRANT la liste des chèques émis au 3 avril 2020 transmise aux membres du conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard; Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER la liste des chèques émis au 3 avril 2020 telle que soumise au montant de 320 920.20 \$ et d'autoriser la signature des chèques par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>

 No de résolution ou annotation	<p><b><u>Certificat de disponibilité budgétaire</u></b></p> <p>Je, soussignée secrétaire-trésorière de la Ville de Danville, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de l'ensemble des comptes de la ville de Danville au 3 avril 2020.</p> <hr/> <p>Josée Vendette, secrétaire-trésorière</p>
	<p><b>3.3 Règlement numéro 208-2020 créant une réserve financière à des fins de renouvellement des véhicules de la Ville de Danville – Avis de motion</b></p> <p>AVIS DE MOTION est donné par monsieur Jean-Guy Laroche à l'effet que lui-même, ou un autre conseiller présentera, d'une séance ultérieure de ce conseil, pour adoption le Règlement numéro 208-2020 créant une réserve financière à des fins de renouvellement des véhicules de la Ville de Danville.</p> <p>Le projet de règlement est présenté aux membres du conseil et à la population. Il sera disponible sur le site internet de la Ville de Danville suite à son adoption.</p>
	<p><b>3.4 Règlement numéro 209-2020 créant une réserve financière à des fins d'acquisition, d'entretien et d'amélioration des bâtiments de la Ville de Danville – Avis de motion</b></p> <p>AVIS DE MOTION est donné par madame Nathalie Boissé à l'effet que elle-même, ou un autre conseiller présentera, d'une séance ultérieure de ce conseil, pour adoption le Règlement numéro 209-2020 créant une réserve financière à des fins d'acquisition, d'entretien et d'amélioration des bâtiments de la Ville de Danville.</p> <p>Le projet de règlement est présenté aux membres du conseil et à la population. Il sera disponible sur le site internet de la Ville de Danville suite à son adoption.</p>
	<p><b>4.0 ADMINISTRATION DIVERS</b></p> <p>Aucun point n'est présenté à cet item.</p>
	<p><b>5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES</b></p>
<p><b>119-2020</b></p>	<p><b>5.1 Lettre d'entente – Employés municipaux – Mesures COVID-19 – Autorisation de signature</b></p> <p>CONSIDÉRANT les mesures mises en place par la Santé publique dans le cadre de la Pandémie COVID-19;</p> <p>CONSIDÉRANT la pertinence de séparer les équipes des travaux publics pour réduire les risques de contamination;</p> <p>CONSIDÉRANT le projet de lettre d'entente proposé déployant de telles mesures au sein de la division des travaux publics;</p> <p>CONSIDÉRANT la fermeture des bureaux municipaux au public depuis le 16 mars 2020;</p> <p>CONSIDÉRANT la possibilité de faire du télétravail;</p> <p>CONSIDÉRANT le projet de lettre d'entente déposée;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la signature de la lettre d'entente à intervenir avec les employés municipaux mettant en place des mesures de prévention pour la COVID1-19 par monsieur le Maire, Michel Plourde et la directrice générale ou à défaut, par la mairesse suppléante, madame Ginette Pinard et la trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p><b>120-2020</b></p>	<p><b>5.2 MAMH – Intervention – Relation de travaux – Mandat – Autorisation</b></p> <p>CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite atteindre les standards d'une gestion municipale efficiente et efficace;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le conseil se préoccupe d'avoir une bonne gouvernance municipale, qui concilie les différents styles de gestion et les rôles de chacun, notamment entre le Maire et la</p>

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>direction générale, dans une relation gagnante-gagnante, le tout afin d'optimiser le bon fonctionnement de l'appareil municipal;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les élus souhaitent approfondir les questions de gouvernance municipale, c'est-à-dire les enjeux de rôles et des responsabilités respectives du Maire, de la direction générale et du conseil;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les parties désirent requérir l'intervention du MAMH pour les aider à approfondir ces enjeux;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE DEMANDER l'amélioration du fonctionnement du Conseil et de l'Administration municipale.</p> <p>DE DEMANDER à la direction régionale de la région du MAMH-Estrie, une démarche d'accompagnement incluant, de façon non exhaustive, des rencontres de travail, des pistes d'amélioration du fonctionnement général du conseil municipal ainsi que de l'aide et du soutien des services spécialisés du Ministère ou de la Commission municipale du Québec.</p> <p>QUE la direction du MAMH propose un plan d'action, qui sera validé par la Ville et, par la suite, mise en œuvre.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>121-2020</p>	<p><b>5.3 Morency Avocats – Formation à l'intention des membres du conseil – Autorisation</b></p> <p>CONSIDÉRANT l'offre de formation reçue par les élus municipaux suite à une demande formulée de leur part pour préciser les rôles et devoirs du conseil municipal, du maire et du directeur général;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE cette formation est souhaitée de la part des élus municipaux et de la direction générale;</p> <p>CONSIDÉRANT le mandat d'intervention confié au MAMH;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Daniel Pitre, Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'ACCEPTER l'offre de formation reçue de Morency avocats.</p> <p>DE MANDATER la direction générale pour voir l'intérêt d'une ou de plusieurs municipalités de la région de participer à ladite formation dès que le contexte actuel prévalant en raison de la pandémie Covid-19 le permettra.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p><b>QUESTIONS DES CITOYENS</b></p> <p>Monsieur Jean-François Girardin demande si la Ville a des nouvelles de l'entrée en vigueur des nouvelles autorisations de circulation des VTT.</p> <p>Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique qu'une rencontre sera tenue prochainement avec les représentants du ministère des Transports et que ce sujet est à l'ordre du jour de cette rencontre.</p>
	<p><b>6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU</b></p> <p>Aucun point n'est discuté à cet item.</p>
	<p><b>7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS</b></p>
	<p><b>7.1 Domaine Plourde – Attribution de numéros civiques - Information</b></p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil que la Ville de Danville a attribué des numéros civiques aux propriétés sises au Domaine Plourde de la municipalité de Tingwick en lien avec les adresses civiques existantes sur le chemin Castelbar. Cette attribution d'adresse civique facilitera le repérage des propriétés pour lesquelles l'accès est sis sur le chemin Castelbar à Danville. Les propriétés du Domaine porteront les adresses civiques 146 à 178, chemin Castelbar.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>

 No de résolution ou annotation	<p><b>7.2 Rapport des permis émis pour le mois de mars 2020</b></p> <p>La directrice générale dépose le rapport des permis émis pour le mois de mars 2020.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p><b>8.0 SERVICE INCENDIE</b></p> <p><b>8.1 Rapport mensuel – Mars 2020</b></p> <p>La directrice générale dépose le rapport du directeur du service d'incendie de la Ville de Danville pour le mois de mars 2020.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p><b>8.2 Évènements d'encouragement par les pompiers – Information</b></p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil que les pompiers ont tenu un évènement d'encouragement de la population pour les aider à accepter le confinement décrété dans le cadre de la lutte à la pandémie Covid-19.</p> <p>D'autres évènements sont prévus, mais les pompiers ne sortiront pas du territoire de la Ville de Danville de façon à assurer la garde à laquelle ils sont assujettis sur le territoire. Les camions incendies ne seront pas utilisés pour ces nouveaux évènements à l'exception des petits véhicules dont nous pouvons nous priver lors d'une intervention.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p><b>9.0 DEMANDES DIVERSES</b></p>
<p>122-2020</p>	<p><b>9.1 Corporation de développement de l'Étang Burbank – Entreposage de biens - Autorisation</b></p> <p>CONSIDÉRANT la demande de local formulée par la Corporation de développement de l'Étang Burbank afin de leur permettre d'entreposer certains de leurs biens;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville est disposée à fournir un local pour ce faire;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le local est situé près des terrains de soccer à Mgr Thibault;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ce local permettra l'entreposage des biens appartenant à la Corporation de développement de l'Étang Burbank et sera suffisamment grand pour leurs besoins;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Simon Chênevert, Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE METTRE à la disposition de la Corporation de développement de l'Étang Burbank un garage sis près des terrains de soccer de la Ville de Danville. Ce local leur est prêté sans compensation et à titre de contribution de la Ville de Danville aux activités de la Corporation de développement de l'Étang Burbank.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p><b>QUESTIONS DES CITOYENS</b></p> <p>Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.</p>
	<p><b>10.0 CORRESPONDANCE</b></p> <p>La directrice générale résume le contenu de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée dont il est fait état dans l'ordre du jour ci-avant adopté.</p> <p>La population est invitée à prendre connaissance des correspondances relatives à la situation et aux diverses mesures gouvernementales mises en place en regard de la pandémie COVID-19.</p> <p>En regard de la correspondance nommée au point 10.2, monsieur le Maire, Michel Plourde, salue le travail du député fédéral, monsieur Alain Rayes, qui envoie des infos lettres sur une base régulière.</p>

 No de résolution ou annotation	<p>En regard de la correspondance nommée au point 10.3, monsieur le Maire, Michel Plourde et la directrice générale font état du contenu de l'article paru dans la revue Quorum. Cet article rappelle comment la MRC des Sources s'est relevée d'une situation économique difficile par de nouvelles orientations et une diversification de celles-ci.</p>
	<p><b>11 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</b></p> <p>Les membres du conseil municipal, madame Ginette Pinard et messieurs Simon Chênevert, Daniel Pitre et Jean-Guy Dionne déposent leur rapport pour le mois de mars 2020. Monsieur le Maire, Michel Plourde, rappelle que les rapports des membres du Conseil sont disponibles sur le site web de la Ville de Danville.</p>
	<p><b>12 VARIA</b></p> <p>Monsieur Jean-Guy Dionne informe la population de l'annulation du souper-bénéfice du Symposium des Arts de Danville, lequel était prévu pour le 4 mai 2020.</p>
	<p><b>13 ÉVÈNEMENTS À VENIR</b></p> <p>La prochaine assemblée sera le mercredi, 22 avril 2020 à 19 heures. Selon toute probabilité, la séance sera à huis clos. Le conseil prendra donc les dispositions pour diffuser la séance sur Facebook et recevoir les questions du public.</p> <p>Un avis sera émis en temps opportun.</p>
	<p><b>QUESTIONS DES CITOYENS</b></p> <p>Madame Chantale Jolicoeur demande quel est l'état de situation à la Résidence Ferland? Monsieur le Maire répond que la Ville est en contact avec la Sûreté du Québec pour s'assurer que des patrouilles sont effectuées dans le secteur. Par contre, c'est le CIUSSS de l'Estrie qui gère la situation puisqu'il s'agit de leur responsabilité et de leur juridiction et non, celle de la Ville de Danville. (réponse donnée en français et par la suite, en Anglais)</p>
	<p><b>MOT DE FERMETURE</b></p> <p>Le maire annonce l'épuisement de l'ordre du jour et prononce le mot de fermeture.</p>
<p><b>123-2020</b></p>	<p><b>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</b></p> <p>Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>DE LEVER l'assemblée à 19h36.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉE</b></p>

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.

\_\_\_\_\_  
Michel Plourde, Maire

\_\_\_\_\_  
Me Josée Vendette  
Directrice générale